



## TITRE PROFESSIONNEL

Agent de maintenance  
d'équipements de confort climatique

### DURÉE DE LA FORMATION

- 595 heures en 1 an.

### PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Un niveau minimal de scolarité est souvent requis, généralement un niveau CAP/BEP ou équivalent, de préférence dans un domaine lié à la maintenance, à l'électricité, ou au génie climatique.
- Une compréhension des principes de base de la physique, notamment en thermodynamique, est essentielle, car elle est directement appliquée dans la maintenance des systèmes de climatisation et de chauffage.

### FICHE RNCP / CODE DIPLÔME

- [RNCP38079](#) / TP-00478

### DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 19/12/2028

### COÛT DE LA FORMATION

- 6 030 €

*Formation entièrement gratuite et rémunérée, sans aucun frais d'inscription ni de scolarité.*

### LIEU DE FORMATION

- 82 rue des Meuniers - 59000 LILLE
- Métro : Wazemmes

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.
2. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.
3. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.
4. Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs bois ou solaires.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature de la convention de formation.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du Groupe OZANAM LILLE).

### MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs qualifiés, disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique en adéquation avec les contenus de formation. La liste des formateurs intervenants est accessible sur demande.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves techniques du titre professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique, certification délivrée par le Ministère du Travail et des Solidarités.

Le titre peut être obtenu, soit :

- à l'issue d'une session d'examen dénommée « session titre » visant l'obtention du titre complet.
- par capitalisation de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles composant le titre. La session visant l'obtention d'un CCP est dénommée « session CCP ».
- par équivalence totale figurant dans l'arrêté de spécialité du titre visé.
- par cumul d'équivalences partielles ou de CCP.

### PASSERELLES, ÉQUIVALENCES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Des possibilités d'équivalences ou de passerelles peuvent exister ; il est conseillé de contacter la Direction du Pôle Formations afin d'obtenir des informations détaillées et adaptées à votre parcours.

**Poursuite d'études** : Baccalauréat professionnel Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables - Baccalauréat professionnel Métiers du froid et des énergies renouvelables.

**Exemples de métiers** : Agent de maintenance en chauffage - Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage.

## LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

### Mise en situation professionnelle d'une durée de 2h45 et qui comprend 3 phases.

*Phase 1 - Intervention sur générateur de chauffe au fioul - Durée : 1h00 en présence du jury.*

- Partie 1 (durée : 50 minutes) : À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une action de maintenance préventive, sur un générateur fioul de type « standard ».
- Partie 2 (durée : 10 minutes) : Pour préparer sa restitution au jury lors de la phase 1 de l'entretien technique, le candidat renseigne son attestation d'entretien.

*Phase 2 - Intervention sur générateur de chauffe au gaz - Durée : 1h00 en présence du jury.*

- Partie 1 (durée : 50 minutes) : À partir d'un dossier technique et de consignes le candidat réalise une action de maintenance préventive sur un générateur gaz de type « THPE / Très haute performance énergétique ».
- Partie 2 (durée : 10 minutes) : Pour préparer sa restitution au jury lors de la phase 2 de l'entretien technique, le candidat renseigne son attestation d'entretien.

*Phase 3 - Intervention sur générateur thermodynamique - Durée : 45 minutes sous surveillance.*

À partir d'une étude de cas « générateur thermodynamique » traitant de la maintenance préventive d'un système thermodynamique autre qu'une pompe à chaleur air/air, le candidat réalise une production écrite. Sa production sert de support à la phase 3 de l'entretien technique avec le jury.

### Entretien technique avec le jury d'une durée de 45 minutes et qui comprend 3 phases.

*Phase 1 - Intervention sur générateur de chauffe au fioul - Durée : 15 minutes.*

À l'issue de la phase 1 de la mise en situation professionnelle, le candidat a un entretien technique sur la base de sa production « attestation d'entretien ».

*Phase 2 - Intervention sur générateur de chauffe au gaz - Durée : 15 minutes.*

À l'issue de la phase 2 de la mise en situation professionnelle, le candidat a un entretien technique sur la base de sa production « attestation d'entretien ».

*Phase 3 - Intervention sur générateur thermodynamique - Durée : 15 minutes.*

À l'issue de la phase 3 de la mise en situation professionnelle, le candidat a un entretien technique sur la base de sa production rédigée lors de l'étude de cas « générateur thermodynamique ».

### Questionnaire professionnel d'une durée de 30 minutes.

Un questionnaire professionnel sous la forme de QCM.

### Entretien final d'une durée de 20 minutes.

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

*Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 heures 20.*



## PROGRAMME DE FORMATION

### Maintenance des installations avec générateurs au fioul domestique

- Ce module couvre l'entretien des circuits hydrauliques, des équipements de régulation, des systèmes d'alimentation et de stockage du fioul, ainsi que des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.

### Maintenance des installations avec générateurs au gaz

- Les compétences développées incluent l'entretien des circuits hydrauliques, des équipements de régulation, des systèmes d'alimentation en gaz et des générateurs de petite puissance fonctionnant au gaz.

### Maintenance des installations avec générateurs thermodynamiques

- Ce module se concentre sur l'entretien des circuits hydrauliques, des équipements de régulation et des générateurs thermodynamiques utilisés pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

### Maintenance des installations avec générateurs bois ou solaires

Les apprenants acquièrent des compétences pour l'entretien des circuits hydrauliques, des équipements de régulation, des poêles à granulés et des chauffe-eau solaires individuels.

## NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Réussite à la session de certification
- Taux de rupture
- Insertion professionnelle à 6 mois
- Taux de satisfaction

*Aucune donnée à communiquer. Première validation du Titre professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique (millésime 08) en 2027.*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

### Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

## NOUS CONTACTER

### PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel  
59045 LILLE CEDEX  
03 20 21 98 81  
pole.formations@ozanam.eu

### Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

### Chargé de relations entreprises

- Benjamin CHAPELET
- benjamin.chapelet@ozanam.eu

### Secrétaire

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

### Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

### Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu